L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 17 AOUT.

FEUILLETON.

LE GOUFFRE

PAR

ELIE BERTHET.

PREMIÈRE PARTIE.

VII—Suite.

LE VOL.

Tout à coup, Philippe de Montcel se souvint des deux hommes qu'il avait aperçus dans le jardin l'avant-dernière nuit, et de la lumière qui s'était montrée dans le pavillon du régisseur quelques instants plus tard.

—Mon cher Thibaut, demanda-t-il, est-ce que, par hasard, vous n'habiteriez pas seul votre pavillon?

Il fut surpris de l'effet extraordinaire que produisait cette demande. Thibaut fut de nouveau sur le point de tomber en faiblesse.

—Monsieur, balbutia-t-il, comment pouvez-vous savoir?.... Qui vous a dit....

Philippe lui apprit en peu de mots les observations qu'il avait faites. L'agitation du régisseur allait croissant.

—Deux personnes? reprit-il; vous êtes sûr d'avoir vu deux personnes dans le jardin.... et dans le pavillon?

—Dans le pavillon, je n'en sais rien; seulement, la nuit en question, il y avait de la lumière alors que vous étiez à Grenoble pour mon service.... Quant au jardin, je suis certain que deux hommes s'y promenaient ou semblaient s'y promener.

—Et.... quelle conclusion tirez-vous de tout cela?

—La conclusion est naturelle.... Pourquoi le vol n'aurait-il pas été commis par un de ces inconnus ou par tous les deux?

Thibaut ne répondit pas d'abord. Il semblait qu'une idée terrible se présentât tout à coup à son esprit; ses yeux étaient fixes, il se frappait le front.

—Grand Dieu! disait-il comme à lui-même, serait-il possible?.... *Lui*, lui se rendre coupable d'une action aussi criminelle! Je ne saurais y croire.... ce serait à en devenir fou, ce serait à en mourir.... et j'en mourrais!

—Ah ça! de qui parlez-vous donc, Thibaut? demanda Philippe.

Le régisseur le regarda, comme s'il n'avait pas conscience d'avoir exprimé tout haut sa pensée. Il reprit brusquement:

—Allons! le temps des mystères est passé et vous allez tout savoir.... Oui, depuis plusieurs jours, une personne est cachée dans le pavillon que j'habite. C'est un malheureux jeune homme qui m'est uni par les liens du sang et qui, quoique frappé par la loi, me paraissait digne de tout intérêt, de toute pitié. Il a été obligé de s'expatrier pendant quelque temps; mais le mal du pays, une amourette, le désir de me revoir peut-être, moi, son second père, l'ont décidé à franchir la frontière, au risque d'être arrêté, et à venir ici me demander asile. Pouvais-je renvoyer le pauvre enfant proscrit qui réclamait mon secours?

—Il s'agit, sans doute, de M. Anselme Bertin, votre neveu?

—Ainsi, monsieur, vous le connaissez et on vous aura conté sa triste histoire? Vous savez alors combien ses fautes sont vénielles aux yeux d'un proche parent tel que moi. Ses torts ont eu pour cause une exubérance de jeunesse, des jugements erronés, quoique généreux dans leur principe. Je ne pouvais donc refuser de le recevoir chez moi. Sa vie est bien triste, il reste enfermé tout le jour dans une chambrette, en compagnie des livres que je peux lui procurer. Il écrit, il dessine, il pleure quelquefois.... Le soir, il se promène dans le jardin, il se hasarde même, pendant la nuit, à rôder dans le bourg. Personne ici ne soupçonne sa présence, sauf peut-être la fermière chargée de notre ménage; et c'est la crainte de ne pouvoir vous cacher son séjour dans la maison qui m'a poussé à vous demander si vous comptiez retourner à Paris.... Demande qui vous a déjà déplu et que je vous prie humblement d'excuser.

Philippe écoutait tout pensif ces explications.

—Un jeune homme de ce caractère et dans une situation pareille dit-il, me semblerait difficilement capable.... Enfin, vous, Thibaut, vous pensez que votre neveu n'est pour rien dans tout ceci?

—Hier encore, monsieur, je croyais qu'Anselme se laisserait déchirer en morceaux avant de commettre un vol. Aujourd'hui, les apparences, certaines particularités inexplicables, me donnent un doute affreux.... Eh bien, poursuivit Thibaut en se levant, montons ensemble chez Anselme. Nous le verrons, nous l'interrogerons, et vous serez son juge.... Si vous le trouvez coupable, justice sera faite.

Philippe accepta cette proposition. En se disposant à sortir, il demanda au régisseur:

—Etes-vous sûr, Thibaut, que votre neveu ne sait rien encore de votre découverte, et surtout qu'il est toujours dans sa chambre?

—Nous allons nous en assurer; mais venez.... venez vite.

Et sans respect pour l'étiquette, il précéda son maître; il marchait d'un pas si rapide que Montcel avait peine à le suivre.

Ils sortirent du corps de logis, traversèrent la cour, et s'engagèrent dans l'escalier du pavillon. Quand ils arrivèrent au second étage, l'escalier devint de plus en plus raide et étroit. Thibaut, qui continuait de marcher le premier, gravit lestement cette espèce d'échelle, et frappa d'une manière particulière à la porte qui se trouvait au sommet.

On ne reçut pas de réponse.

—Je disais bien, il est parti! murmura Philippe après un moment de silence.

—J'espère que non, répliqua Thibaut; sans doute il est distrait ou il dort.

Il frappa une seconde fois, mais plus fortement.

Aussitôt un pas raide se fit entendre à l'intérieur, et l'on ouvrit. Le régisseur se précipita dans la chambre, avec Montcel; puis il referma la porte, dont il mit la clef dans sa poche.

VIII.

ANSELME BERTIN.

La pièce où Philippe de Montcel et le régisseur venaient d'entrer n'étaient qu'une mansarde exiguë, éclairée par une fenêtre d'où l'on jouissait d'une belle perspective, sur le bourg de Saint-Jean, sur la vallée et sur les Alpes. Un lit de fer, une table et quelques chaises composaient le mobilier, digne d'un anachorète. Divers objets trahissaient les distractions ordinaires de l'habitant de ce réduit. La table était chargée de livres, de papiers et de dessins; sur un chevalet, une esquisse au crayon reproduisait le massif imposant des montagnes de la Chartreuse. Quelques pots de terre disposés sur la croisée, étaient plantés de capucines et de volubilis dont les tiges grimpantes formaient comme un écran de verdure et de fleurs. Une longue-vue, restée sur un meuble, laissait deviner à quoi le reclus était occupé un moment auparavant et expliquait la lenteur qu'il avait mise à ouvrir.

Anselme Bertin était un grand et beau garçon, auquel la vie par trop sédentaire qu'il menait depuis quelque temps donnait une pâleur maladive. Malgré l'exaltation connue de ses idées, sa figure était douce, bienveillante et ses yeux avaient une expression mélancolique. Il portait toute sa barbe, qui était blonde, soyeuse et entretenue avec beaucoup de soin. Quoiqu'il fût vêtu fort simplement d'une jaquette et d'un pantalon en drap léger, il y avait dans toute sa personne une véritable élégance.

A la vue de Thibaut, un sourire était venu animer sa physionomie; mais quand il aperçut Philippe de Montcel, il ne put retenir un mouvement d'inquiétude. Thibaut lui dit sèchement:

—Tu as bien tardé à nous ouvrir, Anselme; que faisais-tu donc?

—J'étais à la fenêtre, mon oncle, et je regardais....

—Il suffit; les circonstances sont graves, Anselme, et j'ai dû négliger les précautions que je prends d'ordinaire pour ta sûreté.... Monsieur que voici est mon maître, M. de Montcel.

Anselme Bertin s'inclina.

—Je croyais, mon oncle, dit-il, que vous n'aviez pas de "maître" et que vos fonctions dans la maison....

—Allons-nous donc épiloguer sur les mots? interrompit Thibaut avec impatience; le moment serait mal choisi, comme tu vas voir.... Anselme, un vol considérable a été commis dans cette maison, la nuit dernière. Une somme de 60,000 fr., appartenant à M. de Montcel, mais dont je suis responsable, a disparu, après qu'on a crocheté la serrure de mon cabinet et celle de ma caisse.

Le régisseur s'arrêta, suffoqué par l'émotion.

—C'est là un très grand malheur, mon cher oncle, répliqua Anselme tout naturellement.

—Et ne saurais-tu nous fournir quelque indication sur l'auteur ou les auteurs de ce crime? N'as-tu rien vu, rien entendu?

—Absolument rien.... Qu'avez-vous donc, mon oncle? Vous me regardez d'une façon si singulière....

Thibaut ne put se contenir davantage. Il s'élança sur Anselme, le saisit par le bras et s'écria en éclatant:

—Misérable, c'est toi.... ce ne peut être que toi!.... Voilà donc où t'ont conduit tes fausses idées et tes doctrines audacieuses?

Le jeune homme se dégagea par un geste brusque, quoique sans violence, et se réfugia à l'autre extrémité de la chambre. Son visage était empourpré et ses yeux, tout à l'heure si doux, étincelaient.

—Ne me touchez pas, mon oncle! dit-il; ne me touchez pas, car je ne sais quels instincts brutaux se réveillent dès qu'on porte la main sur moi.... Craignez-vous donc que je songe à m'enfuir, quand vous m'imputez une action si basse et si flétrissante?

—Ce n'est donc pas vrai? demanda Thibaut.

Anselme se taisait, mais de grosses larmes coulaient sur ses joues.

—Que Dieu vous pardonne, mon oncle, reprit-il avec un accent de douloureux reproche, d'avoir pu me soupçonner, moi votre pauvre, votre protégé, presque votre fils! N'étais-je pas assez malheureux déjà? Malgré ma jeunesse, je suis martyr d'une idée que je croyais juste et bonne; je suis condamné, exilé, obligé de me cacher comme un scélérat, et quand, après tant de persécutions, de fatigues et de misères, je viens me réfugier chez le seul parent, le seul ami qui me reste, je profanerais par un crime infâme l'asile que je reçois! Mon oncle, mon bon oncle Thibaut, vous n'avez pu le croire!.... L'argent ne pourrait rien pour me rendre le repos et le bonheur. Vos soixante mille francs [illegible] qui me frappe, me donneraient-ils le droit de résider publiquement dans le pays où je suis né et qui m'est si cher?.... Et puis ne savais-je pas la destination de cette somme? Ignoré-je que mon ancien ami M. Frémont, en a le plus pressant besoin, et qu'elle doit le préserver de la ruine? Vous à qui j'ai confié tous mes secrets, mon oncle, vous qui connaissez le sentiment irrésistible qui m'amené ici, vous avez pu concevoir une semblable pensée. Elle vous a été suggérée par d'autres.... Et si je savais qui vous a inspiré ces honteux soupçons.... si j'avais la certitude....

Tout en parlant, il jetait des regards enflammés, pleins de menace et de défi, sur Philippe de Montcel. Celui-ci, d'abord impassible, finit par répondre avec un sourire dédaigneux:

—M. Anselme Bertin a l'air de m'attribuer l'accusation contre laquelle il proteste avec tant d'énergie. Il oublie que, depuis quelques minutes seulement, je connais sa présence dans ma maison.... Mais si j'avais, en effet, la conviction qu'il me suppose, son attitude provocante ne serait nullement de nature à m'en faire changer.

(*A continuer.*)

UN APPEL A L'HUMANITE DU PEUPLE DU SUD.

CAMP LEE, No. 1,
Association de la Croix du Sud,
Richmond, Va., Juillet 1872.

Notre Ordre est composé exclusivement de soldats confédérés dont le passé est sans tache. Son but est de perpétuer le souvenir de nos braves compagnons qui sont tombés sur les champs de bataille; de secourir les familles de nos anciens frères d'armes, et de conserver dans toute son exactitude l'histoire du Sud.

Nous sommes occupés spécialement à collecter les fonds nécessaires au "Hollywood Memorial Association," pour la translation des restes de nos soldats, du champ de Gettysburg, où ils sont négligés et profanés, au cimetière de Hollywood; où, par les efforts et les soins des dames du pays, on a élevé un monument à leur mémoire; et où, ils peuvent recevoir chaque année, au jour consacré, les honneurs dûs à leur valeur et à leur patriotisme.

Il y a encore, près de Gettysburg, les restes de plus de mille soldats. Il y en a de chaque Etat du Sud; et quand on pense que les misérables sans cœur, à qui appartiennent les terrains avoisinants, dispersent les os de ces braves avec le soc de la charrue, comme s'ils étaient des chiens, c'est à faire frémir d'indignation l'humanité entière et à toucher le cœur de tous ceux qui sont restés fidèles au sentiment de l'honneur, aux principes et à la cause qui autrefois leur était si chère, pour qu'ils prennent des mesures pour préserver de ces indignités les cendres de nos héros.

Vous trouverez peut-être parmi ces morts des hommes de votre Etat que vous avez connus; quelques-uns ont peut-être été vos amis ou même vos parents; tous sont morts pour la défense du pays.

Vous avez prétendu les aimer pendant qu'ils vivaient; vous avez prétendu aimer la cause pour laquelle ils sont morts. Faut-il que leurs restes soient déshonorés, quand c'est pour vous qu'ils ont perdu la vie? Ne nous aiderez-vous pas à les transporter à un lieu sûr et sacré, où les cœurs si nobles et si chauds, et les soins pieux des femmes de la Virginie pourront veiller sur leur éternel repos. Nous prions quiconque lira cet appel de nous venir en aide et de se joindre à la sainte cause dans laquelle nous avons mis toute notre âme. Demandez à vos amis de vous aider. N'hésitez pas à souscrire parce que vous ne pouvez pas donner beaucoup; rappelez-vous que l'océan est composé d'une infinité de gouttes d'eau, et que beaucoup de petites offrandes formeront bien vite une somme considérable.

Ne pourriez-vous pas employer chacun un jour pour obtenir des souscriptions?

Il est urgent de se procurer plusieurs milliers de piastres pour accomplir notre but; mais nous n'hésitons pas à l'entreprendre malgré les difficultés qui nous entourent; parce que nous ne pouvons croire que le peuple du Sud restera froid et indifférend devant un pareil appel.

Adressez vos contributions à "W. C. Carrington, aux soins de la Compagnie d'assurance sur la vie de Piedmont et Arlington, Richmond, Virginie"; c'est le président d'un comité spécial de notre organisation.

Agissez avec promptitude; donnez avec autant de libéralité que vous le pourrez, mais donnez quelque chose, et votre modeste offrande contribuera à retirer du sol du Nord les cendres de nos frères.

W. C. CARRINGTON,
W. ELLIS JONES,
R. E. ARMSTRONG,
J. H. PATTON,
C. W. VOLKMAN,
du Comité.

Fonderies Machines, &c.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Stacker.

APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire,
No 16, rue Union.

13 oct—1an

FONDERIE DE LEEDS.

ETABLIE EN 1825.

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre; des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Grilles, et des Bouches de fourneaux, des Grilles; à exécuter tous les sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et autres, et des Machines pour le sud.

LEEDS & CO.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades, Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

—Successeurs de—

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de desséchement, Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poids de chassis.

4 janv—1an

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,

(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG..............Directeur,

— Fabricant de —

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES À DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer, Barres de grates et toute espèce de fonte.

1janv—1 an. 2fpa.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année finissant le 29 février 1872.......... $259,587 16

Savoir:

Prime d'incendie..........	$145,487 86	
Primes maritimes..........	175,875 36	
Primes de rivière..........	38,208 35	
		$358,567 16
Primes non acquises et retour et réfaction sur les primes..........		63,487 86
Primes nettes..........		$295,080 12
Pertes d'incendie..........	$85,023 44	
Pertes maritimes..........	132,189 75	
Pertes de rivières..........	15,976 22	
	$233,189 41	
Taxes..........	10,925 83	
Dépenses moins le compte d'escomptes..........	22,284 71	
		$266,399 75
Balance..........		$28,680 38

La Compagnie a l'actif suivant évalué à la valeur la plus basse du marché au comptant:

Bons de la ville et autres..........	$54,000 00
Actions de banques et autres..........	18,706 00
Scrip de compagnies d'assurances..........	24,622 60
Immeubles..........	26,489 15
Billets à recevoir sur hypothèques..........	75,219 61
Billets à recevoir..........	40,526 82
Primes en cours de collection..........	60,326 77
Comptant en caisse et en Europe..........	124,010 97
	$[illegible]

Ce qui précède est une copie juste, véritable et correcte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans: attesté sous serment et signé devant moi, ce 19 mars 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés, aux porteurs ou leurs représentants légaux, à partir de LUNDI, 13 mai 1872.

CHAS. BRIGGS, Président,
ANT. CARRIERE, Vice Président,
J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administrateurs élus le 19 février 1872:

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte,
Ant. Carrière,	John S. Wallis,
Geo. A. Fosdick,	Rudolph Sieg,
H. Brugier,	H. F. Given,
P. Anderson,	W. C. Black,
A. Frericks,	Thos. H. Hunt,
Geo. W. Dunbar,	Chs. Hosald,
M. F. Stockmeyer,	D. Jamison,
Geo. W. Hynson,	R. S. Howard,
A. Montgomery,	Félix Larue,
Henry J. Vose,	Aug. Bohn,
E. Marqueze,	G. D. Fisher,
Chas. Weschaar,	Edward Toby,
A. Locoart,	Wash. Morton,
Frank Williams,	R. Greenleaf,
Thomas Burns,	William Knox.
Geo. Foster.	

Nm r

ENTREPOT DE TAPIS.

17..........CHARTRES..........17

A. BROUSSEAU, importateur, offre, aux prix de New-York, dans son magasin ou en douane, des TAPIS IMPERIAUX, Tapis, Rouges, Nattes coco, Devants de cheminées, Nattes, etc.—Il vend également, à très bas prix, des TAPIS AMERICAINS de toute espèce et de toutes les qualités; des TOILES CIREES, des NATTES de toutes couleurs, un beau choix de STORES, des Couvertures de tables, des Rideaux à rideaux et des Etoffes de toutes qualités pour couverture de meubles.

A. BROUSSEAU.

15aout—MPF 4tm mervan

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 16 AOUT 1872.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship W G Hewes, Lockwood, pour Indianola via Galveston.................C A Whitney & co

Steamship St Louis, Whitehead, pour New York................A Moulton

Steamship Emily B Souder, Burdick, pour N York................J H Ludwigsen

Barque Lincoln, Trefethen, pour Boston................G A Fosdick & co

Schr Martha, Newman, pour Pensacola.

Schr Kate Brigham, McNair, pour Seville, via Vigo (Esp).................G A Fosdick & co

ARRIVÉS.

Steamship W G Hewes, Lockwood, d'Indianola et Galveston, à C A Whitney & co—1r dis, pot. 10.

Steamship Yazoo, Barrett, de Philadelphie 7 courant, à Wm Creevy—2d district poteau 10.

Steamship Harlan, Lewis, d'Indianola et Galveston, à C A Whitney & co—1r district, poteau 9.

BATEAUX A VAPEUR.

Glencoe, Calhoun, de St Louis.
Lizzie Hopkins, Ancoin, de Thibodeaux.
Dew L Tally, Hebert, de Grand Ecore.
Peerless, Broad, de Washington.
Hunter, [illegible], du bas du fleuve.
Bradish Johnson, Bratherton, bas du fleuve.
Rice Farmers, Dragon, du bas du fleuve.

ARRIVÉS AU NOUVEAU BASSIN.

Schr Mary Irene, Hanscom—35,000 pieds bois.
Schr Felicité, Wolf River—35,000 pieds bois.
Schr Virginia, Jordan River—20 000 pieds bois.
Schr Eleonora, Tchefuncta—300 barils sable.
Schr Rita, Tchefuncta—300 barils sable.
Schr Rebecca, Tchefuncta—300 barils sable.

ARRIVÉS AU VIEUX BASSIN.

Steamer Major White, Pearl River—40,000 pieds bois.
Schr Apalachee, Blind River—13,000 merrains.
Schr Flower, Pascagoula—1850 barils charbon.
Schr Confidence, Pascagoula—1600 barils charbon.
Schr Two sisters, Biloxi—1200 barils charbon.
Schr Mew, Bayou Lacombe—300 barils sable.
Schr Mary Diana, Tchefuncta—20 cordes bois.
Sloop Mary Ann, Proctorville—divers à ordre.

MONTANT LE FLEUVE.

Navire Zephyr, Sweetser, de Newport (Galles), 20 juin, au capitaine—

EXPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship St Louis—437 balles coton 324 barils farine 1476 sacs maïs 323 do son 103 do gateau d'huile 727 paquets peaux 1 balle do 30 do mousse 380 barils vides 80 brasses chaîne 30; 000 pieds bois de pin.

NEW YORK—Par steamship Emily B Souder—148 balles coton 281 do mousse 2976 peaux séchées 160 paquets do 110 balles do 446 de laine 420 barils farine 309 barils vides 67 sacs laine 62 balles paperasse.

INDIANOLA VIA GALVESTON—Par steamship W G Hewes—Pour Ind'nola—300 barils farine 500 boites amidon 800 sacs maïs—75 do sel 75 barils whisky 750 colis divers........ Pour Galveston—380 barils farine 75 do whisky 75 do huile 460 boites savon—1240 sacs grains 400 do café 175 do sel 2200 colis divers.

BOSTON—Par barque Lincoln—110 pieds noyer 11,130 cornes 57,718 merrains.

SEVILLE (ESP)—Par schr Kate Brigham—380 boucauts tabac 16,000 merrains.

PENSACOLA—Par schr Martha—1720 sacs maïs 14 do café 23 barils porc 162 de farine 26 do bière 6 tonneaux bacon 6 balles foin 20 colis m'dises.

IMPORTATIONS.

INDIANOLA, VIA GALVESTON—Par steamship W G Hewes—7 balles coton Briggs, Payne & co—2 do à Franche & Dansseel—8 do peaux à C A Whitney & co—$5481 en or à G W Byrne—$19.0 do K Frank—$1701 en papier Texas Express Co—145 paquets peaux E L Mann & co—5 barils pacanes à Schmidt & Ziegler—354 têtes bestiaux C Mehle & co—divers à ordre—Total, 9 balles coton.

PHILADELPHIE—Par steamship Yazoo—marchandises diverses.

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

GRAND ECORE—Par steamer Dew L Tally—2 balles coton Payne, Dameron & co—1 J M Sandidge & co—1 T & S Henderson—1 P E Hatrell—1 P J Pavy & co—73 sacs graine coton Post & Hobby—60 peaux C L Walmsley—14 do A Blanchard—do 2 saucisine M Weil—2 balles peaux Schmidt & Ziegler—4 paquets do J L Couret—1 do 15 peaux H R Cogreve—2 do 11 paquets do 1 baril suif 3 peaux J Raymond—125 têtes bestiaux C Mehle & co—72 do L B Collins—20 porcs C Mehle & co—divers à ordre—Total, 7 balles coton—73 sacs graine coton.

WASHINGTON—Par steamer Peerless—1 balle coton Nalle & Cammack—42 peaux Dufour & Barus—7 de à L Terrebonne—45 do 3 paquets do à P Casse—4 rouleaux cuir A A Mouton—4 balles mousse J Cammack—51 têtes bestiaux In[illegible]au, Aycock & co—divers à ordre Total, 1 balle coton.

THIBODEAUX—Par steamer Lizzie Hopkins—18 boucts sucre T H & J M Allen & co—3 barils mélasse à Terrebonne—1 balle mousse C D Terrebonne—4 do T Henry & co—6 do J [illegible] & co—24 [illegible] Sevin & [illegible]—divers à ordre—Total, 18 boucauts sucre—3 barils mélasse.

BAS DU FLEUVE—Par steamer Bradish Johnson—15 barils riz à A Socola—161 sacs do Dupré, Reine & co—divers à ordre.

BAS DU FLEUVE—Par le steamer Hunter—divers à ordre.

BAS DU FLEUVE—Par steamer Rice Farmers—divers à ordre.

Bulletin des Chemins de Fer.

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R R.

16 aout—5 balles coton Warren, Crawford & co—34 boucts bacon Voss, Hess, 80 demi barils bière à J Hilgery—110 do F Hollander—17 paquets étrières M W Smith—50 barils huile W A Kowa ski—50 do whisky Jules Tardos—100 boites chandelles 25 do savons et 65 barriques de Cobb, Dubois & co—50 do fromage K F Del Bondio—10 1/4 barriques whisky Byrnes & S—5 barils acide à Beaumont, & co—2 coupe papier E J Mullan—1 do cuir J Frank—1 do divers C A Whitney & co—1 wagon d'os L Sievers Bros—tuile à laine J H Ludwigsen caisses vin à S Cambon—Wagon Aleon, Schenck & Antey—1 balle domestics J V Barde & co—297 boites fruits à Schenck & Fuetch—170 do Angelovich & son—81 do P H Stevens—21 do Wilson & Menard.

N. ORLE. A. MOBILE AND TEXAS R R.

16 aout—7 sacs café T L Clark & co—15 balles domestica à Lehman, Abraham & co—2 do à W H Letchford & co—23 colis tabac F B Lubbock & co—13 do W Van Benthuysen—13 do J Irby & co—20 colis m'dises P Calcell & co—10 boites peches K S Curry—250 kegs plomb à D L Baalett & co—1 caisse cigares S Hernsheim—1 caisse m'dises C A Hurd—8 do à Moe & co—2 do H Larouse—11 do W Heinarth—1 à Rose—3 North, Brush & Mason—3 H Goldsmith—11 Katz & Barnett—1 F Bauer—15 Waters, Cammack & co—11 Gutman Bros—2 E Booth—2 Cohen, Endel & Philips—divers à ordre—Total, 202 sacs café.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.

16 aout—$120 en espèces Anderson & Simpson—$10,3 do Generally & Alex—$20 do Gordon & Gomila—$300 do A Rosa & co—$255 do C A Whitney & co—$30 do Schmidt & Zeigler—$40 do L Lehman—$30 do J McCaffrey & co—$109 do J J Adams & co—$130 Taylor, McElroy & co—$11 Ev Lanc & co—$5 Campagile—$ 27 en papier Texas Express—$ balles do C T Haddick & co—8 do chiffons à Francke & Danneel—2 do peaux 250 paquets de et barils suif B L Mann & co—37 chevaux W Kepper—20 do Geo Fisher—5 demi balles mousse—1 paquet et 16 peaux à Jos Sorie—22 do Dufour & Barns—201 peaux et 11 balles do C A Whitney & co—42 têtes bestiaux à J Serrat—170 do C Mehle & co—16 do J R Cannas—6 do Laban, Aycock & co—divers à ordre—Total, 50 en espèces.

LISTE DE NAVIRES

En charge, Expédiés et Partis pour la Nlle-Orléans.

15 AOUT 1872.

NEW YORK.

Steamship Victor, Gates..........a partir 14 aout
S Ship West'n Metropolis, Quick parti 10 aout
St ship City of Houston, Deering. parti 7 aout
Nav G Strickland, Strickland,......parti 4 aout
Barque H D Brookman, Berry......partie 6 aout

BOSTON.

Barque Fleetwing, Davis............parti 11 juillet
Navire Crescent City, Delano......parti 8 aout
Barque Aurelia, Brooks.........expédiée 19 juillet
Barque Frank Marion, Duncan.........parti 29 juin
Barque Asphodel,......................exp Juin 11

PHILADELPHIE

Steamship Yazoo, Barrett..............parti 7 aout
Barque Anna Camp, Gardner..........partie 3 aout

LONDRES.

Barque Oil, Noble.........................parti 20 juin

LIVERPOOL.

Steamship Fire Queen, Day........parti 24 juillet
Steamship Chrysolite, Corbishley..........parti 26 juillet
Steamship St Louis, Smith....en charge 23 juil
Navire Theobald, Adams......en charge 26 juillet
Navire Canada, Nichon............parti 12 juillet
Navire Record, Groves..............en charge 10 juil
Nav Northampton, McLean....en charge 23 juil
Navire Fefeta, Murray.............en charge 9 juil
Navire Lizzie Moses, Cox....en charge 25 juin
Navire Aphrodite, Wilber............parti 20 Juil
Nav Mary E Riggs, Langdon......expédié 27 juil
Navire Reunion, Curtis.........en charge 16 juil
Navire Baden, Dyer....................parti 12 juil't
Nav Waverly, Griffith..................parti 11 juin
Barque Neverstink, Weeks.......en charge 9 juil
Barque Anevoca, Williams...........partie 29 juil

DUBLIN.

Navire Moss, Gundarson...............parti 24 juillet

NEWPORT, WALES

Navire Zephyr, Sweitzer...............parti 20 juin
Nav L L Sturges, Linnekin.............parti 22 juin
Nav Caledonia, Delano.................parti 5 juin
Nav Arlington, Costello...............parti 5 juin

CARDIFF.

Navire Sandusky, Norton...............parti 2 juil
Barque Niphon, Day.....................partie 12 juin
Barque Windermere, Yeoman.........parti 11 Juin

SUNDERLAND.

Navire F P Sage, Urquhart.............parti 26 juillet
Nav Gaiaca, Smith.........................parti Juin 3
Barque St Cloud, Ames..................parti 21 juin

MIDDLESBOROUGH.

Navire M Chapman, Rutherford .parti 8 juillet
Navire Unicorn, Horn...................parti 22 juil

HARTLEPOOL.

Barque Koomar, Haycott..............parti Juin 6

FALMOUTH, ANG.

Navire Alpha, Black.....................parti 15 juillet

BORDEAUX.

Barque Vesuve, Cacace..............partie 6 juil't
Barque Halcyon, Work.............en charge 23 juil
Barque Rhone, ...partie 6 juil't
Le Stabat Mater, Beriot.......en charge 16 juin
La Ste Genevieve.........................partie 16 juil't

MARSEILLES.

Brick Marsella, Chichero.......en charge 8 juil
Barque Justine B, Percich....en charge 15 juin

BREME.

Barque Christel, Bockelmann .en charge 17 juil

ANVERS.

Navire Nenuphar, Walker.......parti 24 juillet

BARCELONE.

Navire Minerva, Talvada........expédié 29 juin

RIO DE JANEIRO.

Navire Belgravia, Cunningham, en ch'ge 9 juil
Brick San Juan, Martin.......................parti 9 juil
Brick J E Haskell, Haskell.........expédié 19 juin

GEO. MERZ.

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 2 juil—1an

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

60......PASSAGE DE LA BOURSE......60

Entre Bienville et Douane,

SE charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non; de la réduction de l'estimation, dans les cas où les estimateurs ont exagéré la valeur des propriétés imposables, de la rectification des noms sur les listes, etc. S'étant exclusivement livré, depuis plusieurs années, à ce genre d'occupation, il croit pouvoir être fort utile aux contribuables qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1872.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. HERWIN,	R. ENGLAND,
M. A. LLAMBIAS,	J. K. GOURDAIN,

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

7janv—PPD

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne [illegible] partiront comme suit de [illegible] No. 50, rivière du Nord—

WASHINGTON, capt. Roussan, samedi, 10 aout.
FRANCE, capt. Darre, Samedi 24 aout.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 7 sept.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 21 sept.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

[illegible]

Les voyageurs [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent, 58 Broadway, New-York,

ou à [illegible] RAND & Cie, Agent, nov—1an [illegible] Court, Lecre R. N. O.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton (et la Havane).

Les vapeurs [illegible] du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD représentés [illegible] service régulier comme suit:

		De Brême.	Nlle-Orléans.
Str.	Hannover...	16 septembre.	24 octobre.
	Frankfurt...	16 octobre.	20 novembre.
	Main...	15 novembre.	21 décembre.
	Hannover...	11 décembre.	15 janvier.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres.......................................$150 en or.
Entrepont.......................................40 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres.......................................$150 en or.
Entrepont.......................................[illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres...........................$30 en monnaie courante.
Entrepont...........................20

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
3 aout—1an .... Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN..........Capt. Thos. Halsey,
GEN'L MEADE..........Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES..........Capt. M. B. Crowell,
MISSISSIPPI..........Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS..........Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. F. Burdick

Partant de New York, tous les samedis.

Le steamer

EMILY B SOUDER,
capt. Burdick.

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, SAMEDI 17 aout, à 8 h. A. M.,

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres....................$30 00.
Entrepont....................25 00.

On signe des billets de connaissement pour Liverpool, Glasgow Hamburg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through tickets), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Le steamer WESTERN METROPOLIS suivra et partira le SAMEDI 24 aout à 8 A. M.

JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune No. [illegible]

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,

Le steamer

ST-LOUIS,
Whitehead, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 17 aout, à 8 heures A. M.

Passage..........................$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an .... Rue Carondelet, No 41.

Pour les Sources de Bladon,

(BLADON SPRINGS)

Le bateau à vapeur VIRGINIA,

de premier ordre,

Capitaine FRANK STORM,

partira de Mobile tous les samedis, à cinq heures de l'après-midi, et arrivera aux Sources, le lendemain matin, à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

24 juil—1m

STEAMBOATS.

Arrangement d'Eté.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats Unis,

CAMELIA,

Un marcheur et de première classe, capitaine Hanover, partira pour les susdites portes les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin, le MARDI à l'arrivée du convoi de 5 heures de l'après-midi; le MERCREDI à l'arrivée du convoi de 8 heures du matin, le VENDREDI, à l'arrivée du convoi de 5 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée de celui de 3 heures de l'après-midi; le DIMANCHE à l'arrivée de celui de 7 1/2 du matin.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et le MERCREDI toutes les nuits; le DIMANCHE et le MERCREDI toutes les nuits.

Il ne sera positivement reçu que du fret quelconque après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Des voyages d'excursion auront lieu tous les DIMANCHES matins à l'arrivée des trains de 7 1/2 heures, et les MERCREDIS à l'arrivée des chars de 8 heures du matin, et le bateau sera de retour le soir.

COHEN M. SORIA,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

1er juin—1an

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Le beau steamer

CAMELIA,

De la malle des Etats-Unis, très fin marcheur, et à basse pression, commandant Wm Hanover, fera une excursion, régulièrement, le dimanche et le mercredi, à Mandeville, Lewisbourg et Madisonville. Il partira du Lac, tous les dimanches, à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin, et le mercredi matin, à l'arrivée du convoi de 8 heures. Il sera de retour le soir du même jour, à temps pour le convoi de sept heures et demie.

Prix de l'excursion, aller et retour, $1 00.

Pour plus de détails, s'adresser à

COHEN M. SORIA,
No 18 et 20 de la rue de l'Union.

1juin—

ATTAKAPAS.

Fret et passagers pour Simmsport, Bayou Chêne, Grande Rivière, Brashear-City, la baie de Berwick, Bayou Bœuf, l'Atchafalaya, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, le débarcadère Cypremort, Jeannerette, la Nouvelle-Ibérie, Fausse-Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Têche.—Départ, SAMEDI, 10 aout, à 5 heures P. M.

Le bateau à vapeur

IDA,

J. P. Forray, capitaine.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. E. CARLIN, agent, 4 Tchoupitoulas, ou à A. SMITH, 19, rue Toulouse. 3aout—1t

OPELOUSAS.

Paquebot régulier des Opelousas.—Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures, P. M., pour les Opelousas Washington, Port Barré, tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau,

Le bon bateau à vapeur le

BERTHA,

C. S. PICKETT, Capitaine

A. MEYNIER SR., Clerk.

Ce bateau prendra aussi le fret pour Simmsport et les débarcadères du bayou de Glaize avec privilège de transfert. 4 mai—

Paquebot Régulier de OPELOUSAS.

Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Opelousas, Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur [illegible] H. Breaux, Commis J. [illegible] partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & APPLES, Agents, No 128 de la rue Gravier.

P. S.—Le bateau donnera des connaissements pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises avec privilège de transfer. 13 mars—[illegible]

Paquebot régulier de la Côte, de Baton-Rouge et [illegible] Grosse Tête. Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.—Départ de Baton-Rouge—Pour Baton-Rouge, tous les [illegible] les MARDIS et les SAMEDIS, à 4 heures P. M. [illegible] LEONA et TAYLOR [illegible] capitaine V. B. Bresseo, commis Allen Jones, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

GINNOTT & ADAMS, Agents,
17 juil—1an .... No 11 Commercial Place.

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Baton-Rouge et [illegible]

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, [illegible]

[illegible]

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

[illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous confirme complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il [illegible] d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, dans le vin, dans la bière, le cognac, le brandy, le whisky et de tant d'autres liqueurs devient un irritant [illegible] aussi être d'ailleurs très [illegible] que les jeunes mêmes.

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique,

agissant comme le danger n'est pas immédiat, vingt-cinq, cette fâcheuse nature, vous conduit à la bière. Les affaires, [illegible] impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé pendant vingt ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors n'ils sont riches, ils tombent malades, [illegible], nos fils brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes [illegible] pour les regrets des [illegible] le bon [illegible] et cela [illegible] qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un bon [illegible] laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant.

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui répare vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes pleinement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inconsidérément par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et tonique.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui ont commencé à en connaît[re] les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris au dépourvu par une légère indisposition, qui menace de devenir une grave maladie? Une jeune personne a pris un refroidissement, elle ne peut manger. On se met à table comme appétit, on éprouve un malaise qui ne se passe pas, et on est pris de frissons, de vertiges, de la migraine, de violentes indigestions, des douleurs dans les reins, du côté, qui font souffrir beaucoup, souvent parce qu'ils proviennent de causes inconnues, ce qu'ils est trop mangé, et [illegible] des [illegible] qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre un ou deux verres de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle vous obtiendrez la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excellent énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes, d'estomac et faisant passer les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due aux plantes choisies qui le composent et reconnues comme stomachiques et apéritives, et les Dames et les enfants à qui ont [illegible] et digestions douloureuses [illegible] prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant leurs repas.

Quant aux personnes chétives du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit aux personnes faibles de prendre quinze jours pour que les [illegible] qui ont la [illegible] pauvre et les nerfs excités [illegible] avantage. La force revient, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le [illegible]. Les dames et les jeunes filles, qui sont bien souvent épuisées de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, se trouvent immédiatement soulagées, et [illegible] du Newfoundland Bitter, l'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieuses, on peut combattre l'action d'un air vicié, en soutenant par l'usage d'une nourriture composée de viandes saines, par l'usage régulier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississipi,

on ne peut remplacer le Newfoundland Bitter par une activité toujours, excitante ou fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de boire le Newfoundland Bitter est-elle considérable et nous recevons tous les jours des témoignages de reconnaissance des

C'est le Bitter du Sud.

Il faut le dire que pas chaudes, le sang s'appauvrit vite, et l'appétit disparaît rapidement. Les [illegible] d'un soleil brûlant et [illegible] est détériorent l'organisme, pour lutter contre ces causes réunies de malaises, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; par nous ne craignons trop le répéter, son action comme stomachique et apéritive est puissante, et comme tonique héroïque. Or, tous les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ce pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans et MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, ses agents, le vendent par charretées au commerce. On le trouve dans toutes les grosseries en gros des deux villes.

Des agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
48 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1a

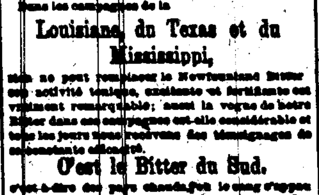

CASSIDY & MILLER,

No 102 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans

VOILIERS et agents de la Manufacture [illegible] coton.

[illegible] Ontario, de toute qualité et de toutes largeurs, de 1 à 5 pieds.

Ils ont en magasin un grand choix de tentes, [illegible], drapeaux, [illegible] nattes; [illegible], de toute [illegible], [illegible] de corde de Manille; poulie en bois et en fer.

Ils appellent l'attention des compagnies des chemins de fer, des armateurs et autres sur les grandes facilités pour la fourniture de tentes, prélart etc., qu'ils ont [illegible] New-York, St-Louis ou tout autre ville du Nord.

Rideaux de galeries et de stores, sur commande, à des prix réduits [illegible] vendeur [illegible] maisons [illegible].

6janv—1an.

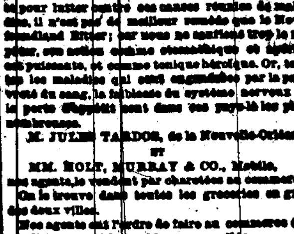

BRILLIANT" DE BUCK

Le SEUL BON FOURNEAU qui soit maintenant offert aux Etats-Unis pour la cuisine [illegible].

PRIX DE 300.000

[illegible]

Ce "BRILLIANT" [illegible]

PREMIER PRIX, [illegible] à la Foire de la Louisiane, à la Foire de [illegible]

MEDAILLE EN OR, [illegible]

[illegible]

Et achetez un "BRILLIANT."

[illegible]

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET

8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

M. Henri Gaillardet, [illegible] Saulnier, à Paris, est seul fondé de nos annonces [illegible].

C'est à M. H. Gaillardet, [illegible] que doivent s'adresser MM. les annonceurs, [illegible] Droguerie, Parfumerie, [illegible] Artistes de Paris, &c.

[illegible]

[illegible] médecine [illegible] de M. DEHAUT [illegible] des purgatifs, [illegible] Ces avantages précieux, constatés en France depuis 30 ans, ont rendu les Pilules Dehaut d'un usage populaire—Sur [illegible] purgation, elles sont préférables aux autres médecines [illegible] qu'elles n'irritent ni [illegible] — Mais ce purgatif [illegible] offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies [illegible] Prix de la boite: 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, [illegible] Faubourg St. Denis, No 147.

A New-York, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.

Les DEPOTS de ces PILULES sont établis pour la VENTE EN GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGE, droguiste, M. MAUNSELL & Co., No 73 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue des Ursulines, et pour le DETAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

LA METHODE LE ROY

est la plus sûre pour la guérison de toutes les maladies.

PRENEZ DONC LE VERITABLE

PURGATIF LE ROY

DU Dr SIGNORET (UNIQUE SUCCESSEUR)

PARIS, 31, RUE DE SEINE, 31, PARIS

Nouvelle-Orléans, MM. Duconé, droguiste, Morvan, pharmacien.

New-York, MM. E. Mussey et Fils, et E. Fougera.

Nlle-Orléans: Mesvreau et Cie, et Hart et Cie, droguistes; Havane: Sarra & Cie.

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU PLESSY

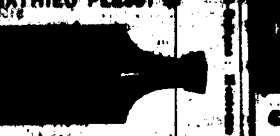

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exp. univ. de 1867

ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET A COPIER

adoptée par toutes les grandes administrations

Dépôt chez tous les Papetiers

New York: E. FOUGERA, [illegible] street, [illegible] & Cie, [illegible]

VERITABLES INJECTION ET CAPSULES RICORD

DU C. FAVROT

GUERISON CERTAINE

Des Ecoulements anciens ou récents

Beaucoup trompent les malades, de hardis contrefacteurs, se disant agents pour la vente en gros, recouvrent le produit qu'ils fabriquent d'une prétendue signature du Dr Ricord. — Le public doit rejeter comme contrefaçon dangereuse tout médicament Ricord qui ne porte pas le nom et la signature:

C. FAVROT

PHARMACIEN, 102, RUE RICHELIEU, PARIS

Seul dépositaire et seul préparateur depuis 30 ans des formules authentiques du Dr Ricord.

DÉPÔT: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez M. Morvan et chez M. Cosnard, Duconge,

Duconge, Droguiste.

BEAUTE DES DAMES,

EAU DE FLEURS DE LIS
POUR LE TEINT

Vve PLANCHAIS ET RIET

PARFUMEURS BREVETÉS

Rue Caumartin, 43, à Paris.

Cette EAU, un des produits les plus parfaits pour la TOILETTE, donne à la peau la [illegible], la fraîcheur de la jeunesse, et une blancheur d'une irréprochable pureté. Seule privilégiée. Il suffit d'un seul flacon pour se convaincre de l'efficacité de cette EAU. — *Se méfier des contrefaçons.* Dépôts: MM. DUCONGÉ et MORVAN.

SUCRE CHANTEAUD

A L'OXYDE DE FER SOLUBLE.

Les premiers médecins de Paris considèrent ce nouveau produit comme le plus agréable et le plus efficace des ferrugineux connus, et comme le seul qui ne produise pas de constipation. Il guérit en très peu de temps les enfants débiles, les jeunes filles délicates, pauvres de sang, les convalescents, et dans le traitement de l'Anémie, de la Chlorose, des Pertes blanches, de la Menstruation difficile, des Maux d'estomac, et surtout des Maladies [illegible] et de la Phthisie. — Dépôts: MM. DUCONGÉ et MORVAN & Cie.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

— DES —

Marchands de la Nlle-Orléans,

No 104 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non expirées l'année précédente:

[illegible]

Montant net des primes le 31 mai 1872.... [illegible]

[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

[illegible]

Total de l'actif............ [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et souscrit par devant moi, le 20 juin 1872.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

Le 10 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai dernier, [illegible] lundi de juillet prochain, [illegible] de payer, [illegible] de scrip, sur conversion de leur scrip de fonds capital, d'après la charte amendée de la Compagnie.

— Directeurs —

P. Maspero,	David McCoard,
S. E. Ball,	J. J. Gidière,
M. Puig,	[illegible]
P. S. Wiltz,	[illegible]
D. A. Chaffraix,	[illegible] Allen,
11 juin—1an	Chas Lafitte.

VINGT-TROISIEME ETAT ANNUEL

— DE LA —

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 30 mai 1872.

CONFORMEMENT à la Charte, les Directeurs publient l'état d'après les affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872—

[illegible]

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Certifié sous serment et signé par-devant moi, ce 22 mai 1872.

W. E. EVANS,

Juge de la Seconde Cour du Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] SIX POUR CENT, [illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Saml H. Kennedy,	John Phelps,
C. T. [illegible],	[illegible]
A. C. Olive,	[illegible]
E. B. Simmons,	[illegible]
F. W. [illegible]	[illegible]
Joseph [illegible]	[illegible]
C. B. [illegible]	[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle

— DE LA —

Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

[illegible] ETAT ANNUEL, 1872

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PRIMES DE L'ANNÉE EXPIREE LE [illegible] 1871

[illegible]

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:

[illegible]

PASSIF

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

[illegible] TOYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 11 janvier A. D. 1872.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

A une réunion des Directeurs, le 11 janvier 1872, il a été résolu de déclarer le dividende suivant [illegible]

— DIRECTEURS —

[illegible]

Union Insurance Company of New-Orleans.

QUINZIÈME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance de l'Union

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Publié ainsi que l'exige la loi en ce cas.

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce [illegible] jour de mai 1872.

JAS. FAHEY, Notaire public.

[illegible]

CHEMINS DE FER.

LE

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[redacted]

EN CORRESPONDANCE AVEC LES LIGNES QUI FORMENT

La Route des Montagnes Bleues, commandée la Route pour le Nord et l'Est, et comme telle, offrant la voie la plus directe, la plus courte, la plus rapide et la meilleure pour tous les points des Etats du Nord et de l'Est.

VOIE DIRECTE PAR RAIL, SANS TRANSBORDEMENT EN OMNIBUS OU EN BATEAU.

Cette voie est aussi en correspondance, à Mobile, avec le Chemin de fer de Mobile et de l'Ohio, pour tous les points de l'Ouest, du Nord et de l'Est; et, à Montgomery, avec les lignes de la côte, via Atlanta et Augusta, pour les villes du Nord et de l'Est.

Des Wagons-Dortoirs Pullman's Palaces, allant directement à Lynchburg, Virginie, et à St Louis, sans changement, sont attelés au train qui part, tous les jours, de la Nouvelle-Orléans à 5:20 de l'après-midi.

Le nouveau chemin—court et direct—qui mène à Louisville par Montgomery et Decatur, sera ouvert au 1er octobre.

A partir du 10 juin, les trains partiront de la Nouvelle-Orléans comme suit:

7:00 A. M.—TOUS LES JOURS, TRAIN EXPRESS portant la malle, pour les villes de la côte et Mobile.

4 P. M.—TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE, Train Omnibus pour la côte, et jusqu'à Ocean Springs.

5:20 P. M.—TOUS LES JOURS, TRAIN EXPRESS pour les principales villes de la côte et Mobile, en correspondance directe et rapide, avec WAGONS-DORTOIRS, par la route des Montagnes Bleues pour Washington et New-York; et avec Wagons-Dortoirs allant directement par la ligne de Mobile, Ohio et Iron Mountain, pour St-Louis, sans changement.

Ce train porte la malle du Nord et de l'Est.

ARRIVÉES.

Les trains arrivent: De Mobile, à 2:05 P. M. et 4:10 P. M., et d'Ocean-Springs, à 9:10 A. M.

Bureaux pour la vente des billets—Galveston, au Wharf Morgan; Nouvelle-Orléans, à l'angle des rues du Camp et de la Commune, dans la bâtisse où se trouve l'City Hotel.

Bagages chèques du point de départ à destination.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.

CHAS. L. FITCH,
Agent-général pour le fret et les passagers.
1er juin.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, de MOBILE et du TEXAS. Division de la Louisiane.

De la Nlle-Orléans à Donaldsonville,

65 milles.

Convois de passagers tous les jours, de la Nlle-Orléans à Donaldsonville, aller et retour. Billets d'excursion à Donaldsonville, et retour, le dimanche, $2 00.

Le train part du dépôt de la rue du Canal, tous les jours, à 7 h du matin.

Excursions sur le fleuve, tous les Dimanches par le steamer Frances.

Les passagers et le fret sont reçus au pied de la rue Calliope. On ne reçoit pas comme fret le bois de construction, les briques, les machines lourdes, les gros articles et les articles de grand poids.

Les billets se vendent au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, au bord du ferry FRANCES.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.

CHARLES L. FITCH,
Agent général pour le fret et les billets.

1er mai—

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

A DATER du 15 avril, l'extrémité du chemin, en ville, sera établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour.... 25 cents.

Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville.	Départs du Lac.
6 heures A. M.	7 heures A. M.
[illegible]	[illegible]

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, dès midi.

Un char à cheval partira de la ville, tous les matins, à 5 heures, et, du Lac, une heure après le départ du convoi à vapeur.

Un train à vapeur partira de la ville tous les DIMANCHES matin, à 4 heures.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

THEO. J. DIMITRY,
Mars 15—[illegible] Surintendant-général.

[redacted]

Changement d'heures de départ.

A partir du 3 juin 1872, les convois du

Grand Chemin de Fer de Jackson (Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

Partiront comme suit;

DEPARTS.		ARRIVEES.	
Exprès........	7:30 A. M.	Exprès.........	11:00 P. M.
Malle.........	7:30 P. M.	Malle..........	9:30 A. M.
Accomodation	4:15 P. M.	Accomodation	8:30 A. M.

Convoi de la malle, tous les jours; convoi exprès, tous les jours, excepté le dimanche.

Ces convois parcourent le plus rapidement

La distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Memphis, Chicago, St-Louis, Louisville et toutes les villes et stations intermédiaires.

Les Wagons-palais de Pullman (pour le jour et pour la nuit) de la Nouvelle-Orléans à Memphis, Humboldt et Louisville, gratis.

P. S. JONES, Agent pour les billets, Galveston.

A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.

C P. AYMORE, Agent-général pour les passagers.

E. CAREY, Agent général pour les billets.

E. D. FROST, Surintendant-général.

3 juin—

GRAND CHEMIN DE FER DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Des billets de communication pour 300 milles à $15, et des billets pour toutes les stations sur le chemin, sont vendus au bureau des passagers.

Tout fret doit être payé d'avance.

Le fret pour le chemin ou les débarcadères du Têche et livré à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville. Le fret pour tous les débarcadères du Bayou Vermillion, est reçu toute la semaine à Brashear, et expédié le soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté par le bateau à vapeur pour toute la route.

Le fret via l'embranchement de Houma sera livré pour et de stations et plateformes, entre Terrebonne et Houma; pour et de tous les points du Bayou Terrebonne entre Houma et l'habitation de M. J. R. Bisland; pour et de tous les points du Petit Caillou, entre l'habitation de M. J. R. Bisland et celle de M. F. J. Pavy; pour et de tous les points du Grand Caillou, entre l'habitation de M. F. J. Pavy et celle de M. Butler.

Dire "via Houma Branch" et marquer exactement la destination sur tous les colis.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 h.; le fret reçu après cette heure ne pourra partir le lendemain.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Magazine et [illegible].

[illegible] 15 mai— CHS. A. WHITNEY & CO. Ag.

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A St-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
G. C. M. HATTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE.

Agence, No 28 de la rue Carondelet, Orléans.

OFFICIERS:

P. H. HATCH, Président.
R. T. MERRICK, Vice-Président.
E. R. SIMMES, Sec. et Agent à Bnal.

MEDECINS SURVEILLANT:

M. POLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS:

R. T. Merrick,	C. H. Mouton,
James Jackson,	Robert Hare,
J. A. Wills,	Thos. Fitzwilliam,
E. A. Hoods,	Octave Voorhies,
	E. R. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'Assurance de la vie.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—AOUT 1872.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs [illegible] ou connaissances sont priés d'en donner [illegible] au Consulat:

A	Joubert de, Oscar,
Aubert Joseph	L
Anglade, Germain	Loche, Clément
Alibiac, Clément	Lièu, Amédée
Andrieux Emilie,	M
Alexandre	Meslieux (les époux)
Abadie, Emile	Meunier, Jules
B	Mayo, Pierre
Baudoin, Gustave	O
Bellanger, Louis Ernest	O'Connell, Daniel Benoît
Brun, Marcelin	Ostermann, Nathan
C	P
Camus, de Fernand	Payen, Perry Mme Vve née Chevalier
Cassagne, Vincent	R
Combes, M	Rochaud, Eugène
Chaud, Auguste	Rebouchon, Alice Morena
Clouzet, Angèle Mme Vve née Monière	Rivière, Mme née Jolie
D	S
Dangerfield, M	Salah, Mme
Dambier, Marie	Saint-Aignant, Jean
Dubuc, Auguste	Sicard, Achille
Dubreuilva, Mme née Charry	Sieffert, Amédée
Dughillé, Vve Es de	T
F	Tuzeque (les époux)
Fuller, Jean Pierre	Thompson (les époux)
G	Thompson, Edouard
Gelineau, Mlle Marie	Thomas, Pascal
Gassiaud, Mme Rosa Maria	Trouillet, Mme Vve Berdin
H	V
H[illegible]de, Bernard	Viaud, Louis et Léon
Henri, Edouard	Villeneuve, née Contare
J	
Josué (les époux)	

La Chancellerie du Consulat de France, rue Royale, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours de dimanche exceptés, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

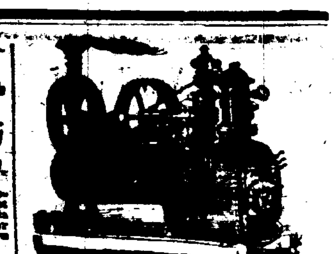

Dépôt de Moulins à Coton "Eagle"

ET DE MACHINES DE TOUTE SORTE,

W. L. CUSHING.

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union, Nlle-Orléans.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour la livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au Nos 61 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans. Comme M. Cushing est l'Agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, toutes les Machines sortant de ses Magasins sont rigoureusement garanties. L'attention spéciale des Planteurs [illegible] est appelée sur ce fait que le meilleur MOULIN A COTON qui existe et les meilleurs APPAREILS A SUCRE, les meilleures CHAUDIERES A [illegible], les meilleures MACHINES A VAPEUR [illegible] de la plus parfaite [illegible], ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis.

Les Marchands de la Campagne qui voudront agir comme agents de la maison recevront les commissions les plus libérales.

Aux dernières Foires de l'Etat, les Prix suivants—les plus remarquables qui aient encore été obtenus, ont été décernés à l'Agence Cushing:

Médaille en or pour la meilleure Machine à Vapeur, Stationnaire,

Médaille en or pour les meilleurs Moulins à Scie,

Médaille en or pour le meilleur Evaporateur de Sucre.

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Head Blocks) de Moulin à Scie.

Premier Prix pour la meilleure Machine à Fouiller.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs,
Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton,
Premier Prix pour la meilleure Presse à Coton,
Premier Prix pour la meilleure Vis à Coton de Newell,
Premier Prix pour la meilleure Bouilloire,
Premier Prix pour les meilleures Pompes,
Premier Prix pour les meilleurs Arbres de Couche (Shafts).
Premier Prix pour les meilleurs Manchettes d'Arbres de Couche (Couplings).
Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Hangers),
Premier Prix pour la meilleure Presse à Foin,
Premier Prix pour les premières Scies Circulaires,
Premier Prix pour la meilleure exposition d'ouvrages en cuivre, à l'usage des Plombiers, des poseurs d'installations de Gaz, etc.,
Premier Prix pour les meilleures Machines à faire les Boucauts et les Barils.
Onze Premiers Prix pour les Machines à raboter, et Machines à travailler le bois. Un grand nombre d'autres Prix pour la meilleure et la plus grande exposition de Machines.

Le soussigné a seul le droit de vendre les machines suivantes, qu'on ne trouve que chez lui:

Moulin Eagle à coton, perfectionné.
Presse à coton, tournante, de Brooks,
Vis Newell à coton, perfectionné, de Stedman
Presse à vis, à pédales, de Hart,
Presse à coton d'Ingersoll, perfectionnée,
Manège à Cheval (Horse Power), perfectionné, de Noyes,
Machines à Vapeur, stationnaires, de Stedman & Co.,
Machines à Vapeur et Bouilloires portatives, de Stedman & Co.,
Moulins à scie, de Stedman & Co.,
Pompes à vapeur de Knowles,
Moulins à maïs Queen south, de H. P. Straub,
Moulins à sucre, southern de Louisville,
Evaporateurs de sucre, de Scantlin,
Chaudières à sucre, en fer Tennessee, de Stedman,
Machines à Vapeur, portatives, de la fonderie d'Ames,
Faucheuses et Moissonneuses de Walter A. Wood,
Machines à douves et à barils, de Stedman,
Machines à Vapeur et Bouilloires de Stedman,
Pompes à dessécher, de Stedman,
Moulins à sucre, de Stedman,
Scies circulaires à couliaees pour couper en travers (Railway Cut Off Saws), Arbres de Couche, Poulies et Coussinets, de Stedman & Co.,
Machine Florence à coudre,
Ouvrages en fer et en acier, de [illegible],
Ouvrages en cuivre, pour installations de gaz, etc.,
[illegible] de machines à vapeur de Miles Greenwood,
Machines à Raboter, Machines à Moulures, Scies à Chantourner, Machines à Mortaiser, et toute la nombreuse variété de Machines à travailler le bois, provenant de la grande fabrique de J. A. Fay & Co.,
Marrons-îtres de la Compagnie Utica,
Scies de toute espèce, de Woodraugh & McParlin,
Moulin à scie, de Hoeg, à main et s'alimentant lui-même,
Scies de toute sorte, de R. Hoe & Co.

Toutes ces machines se vendent aux prix de fabrique.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

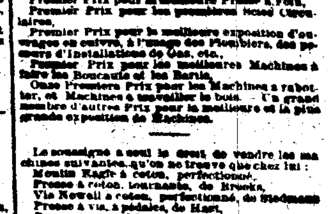

Il est supérieur à tous les autres: il fonctionne plus vite, plus légèrement, et donne un meilleur coton. Tous ceux qui l'emploient le préfèrent aux autres moulins. On en a vendu plus de 17,000, et, depuis vingt ans, on n'en a pas rendu un seul.

— PRIX —

[illegible]

Les ordres doivent être adressés à

W. L. CUSHING,
Seul agent dans les Etats du Sud,
Au No 61 de la rue St-Charles.

MOULINS A CANNES A SUCRE, DU SUD, A LOUISVILLE.

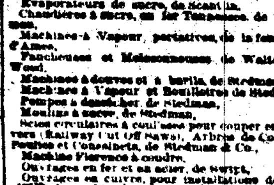

Ces Moulins, si avantageusement connus, sont vendus, depuis cinq ans, aux planteurs du Sud, qui en ont toujours été parfaitement satisfaits. Ils coûtent très peu; chacun d'eux fait, par jour, un boucaut de sucre et se vend $[illegible]. Un gros moulin faisant deux boucauts ne coûte que $125 et un gros moulin faisant cinq boucauts ne se vend que $[illegible]. Tous les moulins de Louisville sont garantis et si, au bout d'un mois, l'acheteur n'en est pas content, son argent lui sera remboursé et nous nous chargerons des frais de charroi, de fret et d'assurance. Voici quelques-uns des nombreux certificats que nous avons reçus:

W. L. CUSHING.

Cher monsieur—J'ai acheté de vous, depuis quatre ans, pour mon ancienne maison de C. H. Mouton & Cie et ma nouvelle maison de A. A. Mouton, quarante-un moulins à sucre de Louisville qui m'avaient demandés les planteurs qui sont en relations d'affaires avec moi.

Ces moulins étaient de différentes grandeurs et employés sur de petites habitations. Quelques-uns faisant un boucaut par jour, d'autres quatre et cinq. Mes amis ont été fort satisfaits.

Les évaporateurs de quatre que vous avez commandés pour moi, la saison dernière, à M. Scantlin, d'après un plan que je vous avais donné, ont produit du sucre de choix. M. Sebastien Hernandez, de la paroisse Lafayette, qui s'était servi de l'un d'eux, a eu le meilleur sucre et la meilleure mélasse de la paroisse. Je n'ai pas besoin de parler de la petite quantité de bois qu'ils exigent, car tout le monde le sait. Une corde de bois fait un boucaut de sucre.

A. A. MOUTON.

Le certificat suivant est d'un des meilleurs ouvriers du pays:

J'ai employé, depuis deux ans, un moulin à sucre de Louisville,—lettre F ou No 3—à vapeur acheté de W. L. Cushing. Il est solide, durable et peut faire tout ce que promet l'agent. J'en suis entièrement content et pour le recommander, au contraire, aux personnes qui ont besoin d'un bon moulin à sucre.

P. E. BEAUVAIS.

Ayant connu des correspondants pour un fort stock des moulins de Louisville à cannes à sucre, toute les ordres seront promptement remplis.

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

EAGLE SUGAR MILLS.

(Moulins Eagle à Cannes à Sucre.)

Ces Moulins se vendent depuis deux ans; ils se sont fait demander une seule fois. Quoique le coût en soit beaucoup réduit, ils se vendent au même les prix que l'année dernière.

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

EVAPORATEURS DU SUD, DE SCANTLIN.

Le nouvel Evaporateur du Sud, fait sous la patente Scantlin, a toujours parfaitement réussi dans la fabrication du sucre. Voir le certificat de M. A. A. Mouton. Une seule corde de bois fait un boucaut de sucre.

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

MOULINS A MAIS, DE STRAUB.

(Straub's Queen of South Corn Mill.)

Ces Moulins sont connus partout comme les meilleurs moulins au monde. Ils ont reçu le premier prix à la dernière Foire d'Etat de la Louisiane et sont vendus à prix réduits.

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

STEDMAN'S NEWELL COTTON SCREWS

(Vis Newell à Coton, de Stedman.)

Les Vis perfectionnées faites par Stedman & Co. [illegible] les meilleures qu'on puisse se procurer. Elles durent toute la vie et ne s'usent pas [illegible]. Les prix en ont été réduits de vingt [illegible]. La Foire de l'Etat vient de leur décerner le premier prix. On demande des agents.

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

PRESSE A COTON, D'INGERSOLL.

[illegible] pour une Presse complète.

Plus de cinq mille deux cents Presses à Coton d'Ingersoll ont été vendues. Le prix d'une Presse complète, avec toutes ses pièces de bois, est [illegible]. A vendre par

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

BUREAU

DUFOUR
PROPRIETAI[RE]

NOUVEL[LE]
DIMANCHE M[ATIN]

VENTES A L'EN[CAN]

Une Notificati[on]

Au mois de mars [illegible] de propriétaires [illegible] de la Nouvelle [illegible] rapidité avec laquelle [illegible] de l'Etat, ont [illegible] avis destiné à [illegible] Etats-Unis [illegible] [illegible]

Ainsi les démocrat[es] tendent rejeter que [illegible] frauduleusement ou [illegible] ce que voulaient [illegible] signataires de la dé[claration] [illegible]

"Les soussignés, [illegible]

[illegible]

Total [illegible]

Souvent [illegible]

Ce document [illegible]

Le peuple [illegible]

MANIFEST[ATION] [illegible]

On trouvera [illegible] journal le program[me] [illegible]

Nous [illegible] de madame [illegible] tation pour [illegible] donneront [illegible] habitation, [illegible] Carrollton. [illegible] bien recevoir [illegible] ments

LA RENAISSANCE [illegible] avis inséré dans [illegible] que la *Renaissance* [illegible] voie de transform[ation] [illegible] dien sous une [illegible] paraîtra pas aujou[rd'hui] [illegible] compte aux inté[ressés] [illegible] dans la publication [illegible]

ASSOCIATION [illegible] DE L'ECONOMIE [illegible] se B. sont invités [illegible] No 11 dans les [illegible] cette date. [illegible] des notices spé[ciales] [illegible]

HOME STUMAC [illegible] dont l'agence [illegible] tendyk, 37 Tch[oupitoulas] [illegible] mandés par tous [illegible] leurs propriétés [illegible] Voir l'annonce.

EXCURSION [illegible] d'hui dimanche, [illegible] steamer à basse [illegible] de son wharf, de [illegible] une excursion [illegible] fleuve. Un train [illegible] Canal, sur la Le[vée] [illegible] midi, pour tran[sporter] [illegible] steamer *France*[s] [illegible] ville, à 7 heures [illegible] midi. Prix du t[icket] [illegible]

On trouve [illegible] de macaroni, ve[rmicelle] [illegible] et de l'extrait de [illegible] de candie de Ne[w-York] [illegible] Vieille-Levée.

CURE DES [illegible] l'attention des p[ersonnes] [illegible] maladie et d'ast[hme] [illegible] l'annonce du D[r] [illegible] Faculté de Pa[ris] [illegible] pour traiter ses [illegible] pour l'invention [illegible] vets en France, [illegible] rique, et il se fai[t] [illegible] sonnes qui n'é[taient] [illegible] d'autres traitem[ents] [illegible] donne ses consul[tations] [illegible] quatre heures, à [illegible] No 66.

Bien [illegible] pas, cette aune [illegible] Jack " nous cru[t] [illegible] voir rappeler q[ue] [illegible] GUACO WA[ILLE] [illegible] étrangers mais [illegible] servatif de la fi[èvre] [illegible]

Où trou[ver] [illegible] rié de candis de [illegible] de fabrique de [illegible] Vieille-Levée.